

Nouveau service ACAP AUTISME (TSA)*

L'association ACAP développe sur l'année 2015 l'aide au répit pour les parents d'enfants autistes.

Spécialiste de l'aide à domicile depuis 1998, l'ACAP répond aux besoins des familles et enfants atteints par ce trouble et leur apporte sérénité et répit.

*Troubles du Spectre Autistique

Notre histoire

ACAP : l'association qui vous apporte plus que de l'aide à domicile...

Depuis 16 ans, l'association intervient sur l'ensemble du département varois. Elle apporte son expertise et son aide à toutes les familles dans le domaine du service à la personne.

L'association développe depuis des années de nouveaux services.

A la demande de nos partenaires, l'ACAP s'investit dans le domaine de l'autisme et propose une équipe d'intervenant(e)s à domicile, formé(e)s et qualifié(e)s aux syndromes de l'autisme.

L'ACAP met désormais à disposition, un service au répit des parents d'enfants autistes sur tout le département du Var.

Plan de formation AUTISME 2015

Nos assistantes de vie aux familles et nos auxiliaires de vie sociale vous apportent aide et soutien.



Toutes ont suivi une formation spécifique afin :

- d'approfondir les différents aspects de l'autisme
- d'améliorer les difficultés liées à la communication, à la socialisation, à l'acquisition de plus d'autonomie par une prise en compte des besoins individuels de chaque personne.

Toute notre équipe est à votre service.

Mon enfant a un handicap,
j'utilise l'aide de l'ACAP
Moi aussi...



Contactez votre agence

0 800 01 94 60 APPEL GRATUIT

Tarif local depuis un poste fixe, gratuit depuis une box

du lundi au vendredi
9H - 12H 13H30 - 17H00

Ou sur le site internet :

www.acap83.fr

AUTISME ACAP

Rencontrant régulièrement des familles et leurs intervenant(e)s et sur la demande d'une association partenaire spécialisée dans l'AUTISME, l'ACAP a pris conscience que de nombreux parents étaient demandeurs d'aide afin que leurs enfants autistes soient pris en charge, qu'ils puissent **avoir des moments de répit** et ainsi **éviter l'épuisement**.

Avec le soutien d'associations spécialisées dans l'AUTISME, les Mairies du Var, le Conseil général 83, les associations partenaires, **l'ACAP souhaite répondre aux besoins des parents**. L'association propose pour tous, des solutions adaptées et de qualité.

Nos prestations

Des prises en charge personnalisées



Nos responsables se rendront au domicile des familles pour étudier leurs besoins.

Nos intervenant(e)s sont formé(e)s aux différentes méthodes de prise en charge d'une personne autiste.

Notre service, bénéficiant d'un agrément qualité N° SAP 417692647 dans le département du Var, est là pour aider les familles dans leur quotidien et prendre en charge la personne autiste, en partenariat avec les institutions et tout professionnel intervenant au domicile de la personne.

Bénéficiez d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50% sur les sommes versées au titre des services à la personne.

Notre personnel est soigneusement sélectionné selon des critères de compétences adaptées au syndrome autistique.

Il apporte une aide aux parents :

- AIDE AU RÉPIT
- ACCOMPAGNEMENT DANS LA VIE QUOTIDIENNE

Il apporte une aide aux enfants :

- ACQUISITION DE L'AUTONOMIE
 - SOCIALISATION
 - SORTIES PROMENADE
- RÉGULARITÉ DANS LE RYTHME DE VIE

L'ACAP est prestataire de service, vous n'avez donc aucune charge sociale à payer en sus et l'ACAP se charge de toutes les formalités administratives.

Votre conseiller local près de chez vous



L'ACAP c'est aussi des prestations destinées à tous.

- ✓ Travaux ménagers
- ✓ Entretien du linge
- ✓ Repassage
- ✓ Préparation des repas
- ✓ Courses de proximité
- ✓ Garde de jour
- ✓ Aide à la mobilité
- ✓ Accompagnement en dehors du domicile